

JOURNAL PARLÉ

DE LA MAISON DE L'EUROPE DE PARIS

Mercredi 3 juin 2008

*« L'Union européenne sous la présidence française
et le monde tel qu'il tourne »*

par Jean-Pierre GOUZY

Vice-président de la Maison de l'Europe de Paris
Président d'honneur de l'Association
des Journalistes Européens

Nous sommes à la veille de la présidence française du Conseil européen et au terme d'une présidence assumée par la petite Slovaquie, ancienne République fédérée au sein de la Yougoslavie de Tito.

Le mois de Mai s'est esquivé dans une nature humide et printanière, les premiers jours de Juin devraient préfigurer les ardeurs d'un nouvel été. Ainsi va la ronde des saisons.

- Voici 60 ans, du 7 au 10 Mai 1948, le « Congrès de l'Europe » lançait, sous la présidence de Churchill, dans ce petit joyau néerlandais des parlements européens (la Ridderzaal), les premiers fondements politiques de la reconstruction du vieux continent. Une année plus tard, le traité de Londres créait, en effet, à Strasbourg, le Conseil de l'Europe, anticipant l'année suivante l'institution de la Cour européenne des droits de l'homme.
- Par ailleurs, le 14 Mai 1948, naissait l'Etat d'Israël. Le 30 Mai, un Etat répondant au modèle soviétique voyait le jour en Allemagne de l'Est. Au mois de Juin suivant, c'était le blocus de Berlin. Deux années plus tard, grosso modo, Robert Schuman lançait son appel historique du 9 Mai 1950, à l'origine du processus communautaire.
- En Mai 1958, alors que les traités de Rome avaient vu le jour, le 1^{er} Janvier précédent, avec le « Marché commun » et l'Euratom, l'insurrection de l'Algérie française provoquait l'investiture, en catastrophe du général de Gaulle à la présidence de la République, puis la proclamation d'une V^e République dont il deviendra la premier président.
- En Mai 1968, l'ébullition partie du quartier Latin submergea l'Hexagone et secoua toute l'Europe. Au mois d'Août suivant, l'URSS interviendra militairement en Tchécoslovaquie pour mettre fin au « Printemps de Prague ».
- En Mai 1978, l'Europe est apaisée. Au mois d'Avril précédent, le Conseil européen avait fixé les premières élections communes, au suffrage universel direct, aux 7 et 10 Juin 1979, tandis que se préparait le Conseil européen de Brême qui jettera les bases d'un système monétaire européen.
- Fin Mai, début Juin 1988, Reagan et Gorbatchev enterraient la guerre froide, à Moscou, sur les thèmes des droits de l'homme et du désarmement, échangeant les instruments de ratification sur l'élimination de toute une panoplie de missiles porteurs de la mort.
En Juin, le Conseil européen décidait de préparer un projet d'Union économique et monétaire qui sera approuvé l'année suivante à Madrid.
- Le 3 Mai 1998, le premier président de la nouvelle Banque centrale européenne, le néerlandais Wil Duisenberg, était désigné. Il siégera à Francfort. Une vague de négociations sans précédent, pour le grand élargissement de l'Union européenne s'engageait.

Il est intéressant de constater, avec un certain recul du temps, à quel point cette période printanière joue le rôle de période charnière dans la ronde incessante des évènements qui ont affecté la France, l'Europe et le monde.

Certes, pendant toutes ces années, le processus d'unification européenne a avancé et, sans doute, on peut dire aujourd'hui que, malgré ses pesanteurs et revers de parcours, il a fini par s'imposer. Mais, dans un univers lui-même profondément transformé, il n'a pas avancé de manière linéaire. Loin de là. Les 29 Mai et 1^{er} Juin 2005, encore, la France, puis les Pays-Bas ont assumé l'échec du projet de traité constitutionnel, pourtant porté sur les « fonds baptismaux » d'un Conseil européen, par un ancien président de la République française : V.G.E.

Certes, encore, le projet a été repris sous une forme atténuée pour donner un cadre juridique et politique plus cohérent à une Union européenne qui n'a cessé de s'élargir et compte désormais 27 Etats membres et 492 millions d'habitants.

A cet égard, un projet de traité a été signé à Lisbonne, le 13 Décembre 2007. Il est actuellement en cours de ratification. Cette ratification n'est par acquise, même si, par prudence, la voie de la ratification parlementaire a été retenue dans 26 cas sur 27, l'Irlande faisant exception puisque ses citoyens, en vertu de leur constitution devront se prononcer le 12 Juin par voie référendaire, sur des textes qui, bien que « simplifiés » selon Nicolas Sarkozy, comportent au total plus de 400 articles¹, sans parler des protocoles et déclarations qui les accompagnent. Or, précisément, les sondages irlandais inquiètent, alors que l'Eire doit se prononcer le 12 Juin. Même si le dernier dont nous ayons eu connaissance fait état de 41 % de « OUI », le nombre de « NON » atteint 33 %, 26 % demeurant dans l'indécision. Les « nonistes » irlandais laissent entendre qu'ils pourraient voter « non » pour, entre autres raisons avancées, manifester leur mécontentement à l'égard des positions de négociation de l'U.E. dans le cycle commercial de Doha, concernant l'agriculture.

Ainsi, le cours des évènements démontre, une fois de plus, que la voie référendaire n'est pas la meilleure pour décider de l'avenir de textes aussi denses que complexes (en fait, illisibles pour le commun des mortels).

Par ailleurs, dans certains Etats de l'Union européenne, l'épreuve de la ratification doit être suivie avec une attention particulière. Tel est le cas de la République Tchèque, en raison des prises de positions de son président souverainiste et du Royaume-Uni où l'opposition conservatrice hostile au traité de Lisbonne, rejointe par une minorité travailliste, se veut plus que jamais opposée à la ratification de ce traité, soutenu par la majorité travailliste avec, en prime, l'appui des libéraux.

Le premier ministre travailliste, George Brown, fragilisé par la montée électorale des Tories, confirmée lors des élections locales et partielles qui se sont déroulées en Mai au Pays de Galle et en Angleterre tient bon cependant, même si la presse eurosceptique – dominante en Grande-Bretagne – s'en donne à cœur joie.

Quoi qu'il en soit, au moment où nous nous entretenons, quinze des vingt-sept Etats membres de l'U.E. se sont prononcés favorablement : Allemagne, Autriche, Bulgarie, Danemark, France, Hongrie, Lituanie, Lettonie, Luxembourg (où la Chambre vient de ratifier à l'unanimité, moins une voix), Malte, Pologne, Portugal, Roumanie, Slovaquie, Slovénie.

Tout traité, en droit international, devant être ratifié par l'ensemble des parties signataires, sauf dispositions contraires prévues dans le texte, avant de pouvoir entrer en vigueur, une seule défaillance peut provoquer l'écroulement du château de cartes. C'est donc, dans un contexte peu favorable à des anticipations audacieuses, que le calendrier des échéances européennes a prévu la présidence française du Conseil européen, entre le début de Juillet et la fin Décembre 2008, avant les présidences attendues en 2009 de la République Tchèque et de la Suède, pays peu portés jusqu'ici sur ce type de bagatelle européenne, si je puis irrespectueusement me permettre de m'exprimer ainsi.

¹ 55 articles pour le traité sur l'Union européenne et 358 dans le traité sur le fonctionnement de l'U.E.

LA PRESIDENCE FRANCAISE ? TELLE QUE PREVUE DEBUT JUIN

La principale initiative prévue par Nicolas Sarkozy est déjà connue. Il s'agit du projet d'Union pour la Méditerranée qui doit être lancé à grand « tra la la » le 13 Juillet prochain, à Paris, juste avant la célébration annuelle de la prise de la Bastille. Nous reviendrons sur le sujet.

Quels sont, par ailleurs, les autres dossiers qui doivent être traités ? Au stade actuel, la priorité paraît accordée, nonobstant les impondérables et les caprices du moment, aux grands sujets suivants :

- La lutte contre le changement climatique et la politique énergétique. Autrement dit, en langage eurocratique, le « paquet énergie – climat ».
- La mise en place de ce qu'on désigne déjà sous le nom de « Pacte sur l'immigration et l'asile ».
- Le bilan de santé de la PAC (politique agricole commune) en liaison avec la crise alimentaire mondiale, les perspectives budgétaires et monétaires.
- La défense européenne.

Dans un mémorandum, les europarlementaires socialistes français, au cours de leur conférence du 23 Avril dernier, avaient, pour leur part, mentionné leurs propres priorités qui, au stade actuel, ne figurent pas comme telles dans l'agenda présidentiel.

A savoir :

- La dimension sociale, y compris l'instauration d'un salaire minimum dans les pays de l'U.E.
- L'inscription de la spécificité des services publics dans le droit positif européen
- La modification de la structure et des missions de la B.C.E. (ce qui – soit dit en passant – nécessiterait une nouvelle révision du traité de Lisbonne qui n'est même pas encore ratifié)
- L'émergence d'un système européen de supervision des marchés financiers
- le renforcement de la coordination des politiques budgétaires des Etats-membres pour favoriser l'emploi.

La présidence française d'un semestre sera courte, en réalité, si on veut bien tenir compte de la période estivale.

Elle devrait être également confrontée inévitablement à la problématique des choix complexes à effectuer entre personnalités de forte carrure appelées à assumer les responsabilités majeures à la tête de l'U.E. en 2009, alors que cette même présidence sera tributaire de l'achèvement des procédures de ratification du traité de Lisbonne. Celui-ci prévoit, en effet, une présidence stable de l'Union européenne (en fait du Conseil européen des chefs d'Etat et de gouvernements) pour laquelle plusieurs noms ont déjà été avancés *in petto*.

- Rappelons-les...Il a d'abord été question de Tony Blair, prématurément à la retraite, bien que doté d'une mission de choix au Proche-Orient. Nicolas Sarkozy l'a chaleureusement accueilli à Paris, en tenant à le faire personnellement applaudir par les militants de l'UMP, mais, très vite, des vents contraires ont fait valoir, à juste titre, qu'un président de l'U.E. devrait également appartenir à un pays qui ne soit pas seulement membre de l'U.E., mais aussi de la zone Euro et de la zone Schengen, remplissant ainsi l'ensemble des

engagements communautaires. De plus, Blair a été critiqué, même en Grande-Bretagne, pour avoir mis ses pas dans ceux de Bush à propos de l'affaire irakienne, sans état d'âme à l'égard de ses partenaires européens très réticents, comme la France et l'Allemagne.

- Après le tour de piste blairiste, on a parlé d'une possible candidature du premier ministre libéral danois, Anders-Fogle Rasmussen, qui a fait savoir, en échange, qu'il engagerait son pays dans la zone Euro et mettrait fin aux autres exemptions dont le Danemark se prévaut au plan communautaire, mais il semble que M. Rasmussen ait envisagé, depuis lors, une autre sinécure internationale.

- Puis, on a songé au premier ministre luxembourgeois, le démocrate chrétien Jean-Claude Juncker, président de l'Eurogroupe. Le personnage est aussi apprécié dans les arcanes communautaires que dans les divers cercles de l'eurosphère gouvernementale.

Angela Merkel, mais aussi Nicolas Sarkozy – donc le couple franco-allemand – soutiendraient son éventuelle candidature. D'une part, parce que le Grand Duché ne fait de l'ombre à personne et qu'il représente un pays plus stable, par exemple, que l'actuelle Belgique, déchirée par l'opposition de ses francophones et de ses néerlandophones. De plus, parce que vivante incarnation de l'Eurogroupe dont il assume la présidence, Juncker est un européen de conviction, proche, par sa simplicité, des citoyens. Sa récente sortie, au nom de ses collègues ministres des finances de la zone euro, à l'encontre des « dérapages excessifs » de certains dirigeants des grandes entreprises qualifiés de « proprement scandaleux », en raison des rémunérations qu'ils s'octroient, lui a valu d'autant plus de sympathies de la part des européens basiques, que l'homme n'est vraiment pas suspect de « gauchisme ». L'opinion applaudit quand Juncker déclare « inacceptable » que certains continuent à « bénéficier de parachutes dorés qui ne se trouvent pas être en relation avec des performances mesurables ». A ce propos, le ministre des finances néerlandais, Wouter Bos, a cité le cas récent du patron d'ABN Amro, un nommé Groenick, parti avec un chèque de 28,2 millions d'Euros du seul fait du rachat de sa banque par un consortium commercial. Encore ne s'agit il pas d'un cas extrême, mais les circonstances dans lesquelles il s'est produit font qu'il a soulevé un scandale politique aux Pays-Bas.

Bref, Jean-Claude Juncker mériterait d'être plus connu qu'il ne l'est... Oui, mais voilà, nos bons amis britanniques le trouvent précisément trop « européen » ! Il incarnerait d'une manière voyante l'Euro, ses pompes et ses œuvres, à l'égard desquelles le Royaume-Uni demeure allergique.

- Alors, une nouvelle rumeur circule, selon laquelle Nicolas Sarkozy pourrait proposer un joker : la candidature de l'ancien premier ministre socialiste espagnol, Felipe Gonzalez, en charge, pour l'heure, du groupes des sages qui doit faire rapport sur « l'avenir de l'Union ».
- Et puis, l'Agence Europe toujours bien renseignée, a fait état d'une « candidature implicite » de Valéry Giscard d'Estaing, en analysant une interview de celui-ci publiée dans le grand quotidien bruxellois « Le Soir ». V.G.E. envisage, en effet, que le premier président de l'U.E. ait le profil d'un « grand installateur », c'est-à-dire d'une « homme d'expérience qui ferait probablement un seul mandat de deux ans et demi, installerait le système et donnerait les impulsions nécessaires... » L'intervieweur ayant exprimé l'impression que VGE lui-même correspondrait très bien au « profil » ainsi présenté et lui ayant demandé s'il serait candidat, a répondu tout de go « c'est vous qui le dites » en ajoutant toutefois que « l'âge ne devrait pas entrer en ligne de compte ». Suivez mon regard !

Mais, ce n'est pas tout encore : le jeu des chaises musicales ne s'arrêtera pas là. Le Conseil européen de décembre prochain, au terme de la présidence française, devrait aussi se mettre d'accord pour proposer au Parlement européen un successeur à l'actuel président portugais de la Commission européenne, M. Barroso. L'Elysée pencherait pour un second mandat

lusitanien, mais l'Elysée n'est pas seul au monde. D'autant qu'un troisième personnage devra être désigné : celui qui occupera la fonction de futur Haut représentant de l'Union, en charge d'une politique extérieure qui continuera, pour décider, à requérir l'unanimité des Etats membres, mais qui siègera également au sein de la Commission européenne en qualité de Vice-Président. Deux casquettes de nature différente pour un seul personnage... C'est beaucoup !

Selon le traité de Lisbonne, alors que le président de l'U.E. devra être désigné, dès que ledit traité aura été ratifié et sera entré en vigueur, le renouvellement de la Commission (donc de son président et de son vice-président / Haut représentant en charge de la politique étrangère) dépendra des résultats du renouvellement du Parlement européen en Juin 2009.

L'article 17 du traité de Lisbonne sur « l'Union européenne » précise, en effet, dans son paragraphe 7, que « le Conseil européen, statuant à la majorité qualifiée propose au Parlement européen, un candidat à la fonction de Président de la Commission. Ce candidat devant être élu par la Parlement, à la majorité des membres qui le composent (...). Le président, le Haut représentant pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, ainsi que les autres membres de la Commission étant soumis, en tant que collègue, à un vote d'approbation du Parlement européen ». On ne saurait être plus précis !

De plus, l'article 18 stipule bel et bien que « le Conseil européen statuant [là encore] à la majorité qualifiée, avec l'accord du président de la Commission, nomme le Haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité ».

Le Parlement européen actuel envisage, en conséquence, de demander aux Etats-membres que le futur président du Conseil européen et de l'U.E. ainsi que le Haut représentant soient désignés dans la foulée des élections européennes de Juin 2009, au terme d'une présidence tchèque du Conseil des ministres, de même que les nouveaux présidents de la Commission et du Parlement européen fraîchement réélus. Tout le nouvel état-major de l'Europe serait ainsi mis en place en bloc ! Un tel objectif, si bien ficelé, peut-il être atteint ?

Oui, si un accord se fait jour, pendant la présidence française, sur le principe de la répartition des postes-clés, compte tenu des nationalités, des grandes tendances politiques, du rôle des Etats (la Pologne, par exemple, a fait connaître ses ambitions). De plus, ces postes-clés ne sauraient être exclusivement masculins.

Oui, si d'autre part, les 27 peuvent éventuellement envisager, d'un commun accord, que tel ou tel Etat-membre de l'Union retarde le dépôt de ses instruments de ratification de quelques mois en accord avec ses partenaires. Mais, nous n'en sommes pas encore là. Il faut, d'abord et avant tout, même si ces négociations complexes sont menées informellement en coulisse, éviter que le traité de Lisbonne, qui doit être ratifié à l'unanimité des Etats-membres, ne soit victime d'un croche-pied au cours d'un parcours de ratification chaotique et appelé à durer au moins jusqu'à la fin de l'année en cours, selon les prévisions.

Ceci dit, pour rendre plus attrayante une présidence française confrontée à des sujets arides, on nous laisse entendre que notre président a prévu de l'émailler, pour la galerie, de « grand sarko-shows ». On a parlé, ces temps derniers, à titre d'exemple, dans les corridors élyséens, d'une escalade féminine à 27 du Mont Blanc, en souvenir de Marie Paradis, la première femme à avoir accompli cet exploit, le 14 Juillet 1808 ; de même que d'un

« Davos » de la culture qui pourrait tenir ses assises inspirées en Avignon, au Palais des Papes ; et aussi d'un plan européen anti-Alzheimer. Que sais-je encore ? La boîte à idées est, en effet, ouverte. Vous pouvez poster les vôtres au Palais de l'Élysée, rue du Faubourg Saint Honoré – Paris 8^{ème}, si le cœur vous en dit !

Même si on ne croit plus beaucoup au père Noël, dans l'Europe d'aujourd'hui, on veut, en tout cas, espérer qu'aux alentours de la prochaine Saint Nicolas en Décembre, les choses ne se seront pas trop mal passées et surtout qu'en mettant toutes les chances de son côté, la présidence française aura fait avancer peu ou prou, certains des lourds dossiers dont nous allons maintenant sérieusement parler.

Une condition, *sine qua non*, auparavant : la présidence française devra se montrer, avant tout, attentive au fait que ses partenaires européens entendent s'associer à des actions concrètes, mais certainement pas à l'expédition, au pas de charge, de ces mêmes lourds dossier qui les réunissent mais qui, aussi bien souvent, les divisent de prime abord. Toutes les avancées devront être obtenues de manière concertée, mais certainement pas en faisant du forcing, et certainement pas, non plus, en voulant placer tel ou tel devant des faits accomplis.

Voici pour le style et la méthode. Venons en maintenant à la substance.

- **Energie et climat**, tout d'abord.

Le pétrole a atteint des sommets : (100 dollars/baril le 19 Février dernier, contre 58 dollars en début 2007) ; 114, lors de notre dernier « journal » le 16 Avril ; 130 en Mai pour le brut de la Mer du Nord, avec un pic de 135 dollars à New York le 22 Mai, pour des livraisons prévues en Juillet. Le prix du précieux baril a donc plus que doublé d'une année sur l'autre, la spéculation aidant, finissant par provoquer, ici et là, des vagues de contestations violentes, dans nos pays d'Europe, mais ailleurs également, par exemple en Egypte, en Indonésie. Ces hausses ne frappent plus seulement, en effet, les consommateurs individuels, mais les professionnels, les entreprises ; comme l'un des géants américains de la chimie – Dow Chemical – qui a annoncé, le 28 Mai, une hausse des prix de 20 % de l'ensemble de ses productions, ou comme les compagnies aériennes évidemment frappées de plein fouet par la hausse du Kérosène, alors qu'un doublement de la flotte aérienne mondiale est prévu entre 2005 et 2025. L'évaluation de la demande d'énergie, en millions de tonnes d'équivalent pétrole, estimée à 10.573 en 2003, atteindrait 22.100 en 2050, soit une augmentation de plus de 100 %.

D'une part, nous sommes devant une croissance jusqu'ici irrépressible de la consommation et, d'autre part, nous sommes de plus en plus nombreux à cohabiter sur une planète qui nous donne le sentiment de rétrécir comme une peau de chagrin. Alors que la production d'énergie fossile plafonne ou tend à diminuer, la demande mondiale d'énergie ne cesse d'augmenter, qu'il s'agisse du pétrole, du gaz, de l'électricité ou du charbon.

De plus, l'Europe – hors Russie – ne produit que 12,4 milliards de dollars de barils de pétrole, selon les données datant de 2006 ; les Etats-Unis, 29,9 ; la Russie 79,5, alors que l'Arabie Saoudite, à elle seule en annonce 264,3 milliards et le Moyen-Orient, dans son ensemble, plus de 700. D'où l'importance vitale du Moyen-Orient. De même, alors que les réserves de gaz sont estimées en milliers de milliards de m³ à 47,65 en Russie ;

60,56 au Moyen-Orient (dont plus des $\frac{3}{4}$ au minuscule Qatar et en Iran) ; elles ne sont que de 4 ,67 en Europe Occidentale (R.-U., Pays-Bas, Norvège)

Les européens se trouvent donc totalement dépendants du monde extérieur. C'est la raison pour laquelle l'Union européenne a lancé, le 26 Mars des négociations prioritaires avec Moscou en vue d'un nouvel accord de « partenariat stratégique » euro-russe. Le coup d'envoi formel de ces pourparlers doit avoir lieu lors d'un « sommet » U.E.-Russie, les 26 et 27 Juin en Sibérie. Même si la politique russe dans le Caucase inquiète, particulièrement avec la Géorgie, et même si nous déplorons régulièrement la mauvaise qualité des relations entre Kiev et Moscou, la Russie, à tort ou à raison, n'est pas loin de considérer l'adhésion éventuelle de l'Ukraine et de la Géorgie à l'OTAN, comme une sorte de *casus belli*. Et, en tout cas, comme un geste de défiance inamicale à son égard.

Pour en revenir brièvement au pétrole et au gaz dont les cours sont indexés sur ceux de l'or noir, et à moins de mettre au point à bref délai de nouvelles technologies susceptibles d'aller fouiller les sols et les océans à de plus en plus grandes profondeurs, à des coûts économiquement acceptables, on ne voit plus très bien comment on pourrait faire face à terme aux demandes de la consommation. Concrètement, cette question se pose, par exemple, pour les océans, les mers Arctiques. Mais, à l'heure actuelle, en dehors des possibilités offertes par l'exploitation des sables bitumeux du Canada, les réserves du bassin de Santos, au Brésil, les gisements russe et kazakh repérés au fond des mers de Barents et Caspienne, qui supposent pour devenir exploitables des investissements se chiffrant en dizaines de milliards de dollars, nous n'avons rien de tangible à proposer dans ce domaine.

Certes, par ailleurs, de puissantes réserves de charbon existent, mais plus d'un quart d'entre elles sont aux Etats-Unis, 17 % en Russie, 13 % en Chine, 16 % en Inde, etc... L'Union européenne, là encore, sera quasi totalement dépendante. C'est pourquoi, nous devons nous tourner vers l'hydro-électricité, le nucléaire, les énergies nouvelles comme le solaire, l'éolien, la géothermie, le biogaz produit à partir des déchets agricoles et dont le Parlement européen vient de conseiller d'exploiter l'énorme potentiel, mais surtout – car là encore, nous n'en sommes qu'aux balbutiements et il faudra des investissements, aujourd'hui encore inchiffrables, pour y faire face -, l'hydrogène, en commençant par l'adoption d'une initiative européenne conjointe sur les piles à combustible et l'hydrogène. Les ministres de la Recherche de l'U.E. ont adopté le 30 Mai dernier une proposition de projet instituant une telle initiative technologique de recherche publique et privée grâce à un premier crédit communautaire à hauteur de 470 millions d'Euros. Une goutte d'eau pour amorcer un pompage beaucoup plus conséquent.

Les problèmes posés par la mutation énergétique son multiples. J'en citerai quelques-uns :

- Les pays riverains de l'Océan Arctique sont en compétition pour arbitrer les différends territoriaux concernant les fonds océaniques. Le 28 Mai dernier, le Canada, les Etats-Unis, le Groenland, la Norvège et la Russie ont accepté de s'en remettre à l'arbitrage de l'ONU.
- Les engagements pris à Kyoto, opérationnels en Février 2005, pour réduire les émission de CO² qui contribuent à la détérioration climatique, font partie des défis technologiques auxquels nous sommes confrontés. Si, chaque Etat continue sur la lancée présente, la consommation d'énergie conduira à un doublement des émissions

toxiques annuelles de CO² d'ici 2050. Donc, nous devons produire de l'énergie non polluante, autant que faire se pourra, tout en sachant que certaines d'entre elles sont potentiellement très dangereuses. L'expansion nucléaire requiert des précautions accrues en matière de sécurité. Pensons à l'avertissement de Tchernobyl, d'Avril 1986, à la fin de l'ère soviétique. En outre, la dissémination du nucléaire civil dans des pays qui n'offrent pas les garanties de contrôle politique nécessaire (tel est le cas aujourd'hui de l'Iran) représente un danger potentiel redoutable.

- La tendance à substituer certains agrocarburants aux hydrocarbures, reste, par ailleurs, à mesurer. La ruée sur ces fameux agrocarburants – notamment le maïs – a joué un rôle alertant dans l'envolée récente de certains prix alimentaires. En particulier, quand l'administration américaine a décidé de réduire de 20 % la consommation d'essence du pays d'ici à 2012, en incorporant du « carburant vert » à l'essence classique. Selon l'Agence internationale de l'énergie, la part des terres arables consacrée à ces cultures serait en 2030 d'après le scénario retenu, trois à quatre fois plus élevée qu'aujourd'hui. Or, on voit mal comment demander à l'agriculture mondiale de prévoir à la fois l'alimentation de 9 milliards de personnes en 2050 au lieu de 6,5 aujourd'hui, de produire massivement des biocarburants de substitution et de préserver une biodiversité dont, chaque jour, par des exemples concrets, on nous montre qu'elle est en régression. Par exemple, en Afrique équatoriale ; par exemple avec la déforestation de l'Amazonie pour permettre au Brésil de devenir le champion mondial de l'éthanol, même si – ô miracle ! – on vient paraît-il de découvrir aux confins du Brésil et du Pérou, dans la jungle amazonienne, l'une des dernières tribus indiennes encore sans contact avec le reste du monde. Une sorte de parodie de l'histoire de Robinson Crusoé, au début du XXI^e siècle, somme toute !

En fait, la fragmentation politique de la planète en une multitude d'Etats qui se veulent « souverains » est incompatible avec l'urgence d'une approche globale, efficace et concertée, pour préserver les grands équilibres naturels et maîtriser les potentialités du nucléaire, voire demain, de la fusion thermonucléaire, à l'échelle du globe, si on arrive à la maîtriser. En prenant conscience de l'ampleur de la tâche, commençons donc par balayer devant notre propre porte et rassemblons nos forces pour promouvoir une politique énergétique intégrée dans l'Union européenne.

Le 21 Mai dernier, le rapport Florencz adopté par le Parlement européen a montré la voie en insistant sur la nécessité d'approfondir les recherches : répercussions du réchauffement sur la compétitivité économique et les coûts énergétiques ; rôle de l'utilisation des sols, celui des forêts et de la déforestation ; calcul des coûts externes du changement climatique résultant de l'industrie et notamment des transports, sans oublier la quantification des incidences en provenance de l'accroissement continu des transports aériens. Egalement, *quid* des répercussions de la promotion des biocarburants sur la déforestation des terres cultivées, l'alimentation planétaire de l'espèce humaine ? *Quid* des conséquences de la pollution due aux activités humaines sur la physiologie des poissons et des écosystèmes maritimes, etc.... ?

Il est significatif que ce rapport Florencz ait été adopté à la très forte majorité de 566 voix contre 61 et 24 abstentions. Chacun sent bien que nous avons besoin de bases solides d'appréciations pour jeter celles d'une politique européenne intégrée consacrée à l'énergie et au climat. Si tout va bien et compte tenu d'une conférence de l'ONU consacrée à la question, prévue à Poznan en Décembre, les fondements d'une véritable stratégie commune pourront être lancés en 2009 et devraient alimenter une part non

négligeable de la campagne électorale pour le renouvellement du Parlement européen en Juin 2009.

. Dans l'immédiat, sous la présidence française, les principaux axes d'une politique commune devront être dégagés, qu'il s'agisse du partage équitable de la réduction des gaz à effet de serre, entre les pays européens ; de la part des énergies renouvelables dans la consommation énergétique ; du stockage géologique ou de la capture du carbone.

- **Immigration**

Autre sujet majeur qui soucie l'opinion européenne : l'immigration croissante, gérée, jusqu'ici, par les pays de l'Union européenne, les uns indépendamment des autres. « Chacun pour soi, séparément ! ». Ce qui est d'autant plus absurde que les frontières internes ne font plus obstacle à la libre circulation du moins, dans « l'espace Schengen ». Les 27 ont donc paru d'accord pour examiner ce dossier commun et l'idée de renforcer la lutte contre l'immigration clandestine, sans oublier les questions relatives au droit d'asile.

Le 21 Mai, les ambassadeurs des Etats membres de l'Union ont d'ailleurs déjà tenté de trouver un accord sur un projet de directive visant à harmoniser les normes d'extradition des migrants indésirables. Le Parlement européen se saisira, à son tour, de la question, le 4 Juin et le Conseil des ministres dans la foulée. Jusqu'ici, les eurodéputés se sont surtout préoccupés de renforcer les garanties juridiques aux clandestins, qu'il s'agisse de leur rétention avant expulsion ; de l'interdiction faite aux expulsés de revenir en Europe avant cinq ans, du cas des enfants non accompagnés ou des familles comportant des mineurs, etc...

Paris vient de proposer officiellement à ses partenaires un « pacte pour l'immigration » présenté comme un ensemble de propositions répondant à la nécessité « d'adapter le flux migratoire aux capacités d'accueil de l'U.E. ». Selon le gouvernement français, l'Union devrait « renoncer aux régularisations massives et collectives » qui ont eu les faveurs de Rome et Madrid. Le gouvernement italien ayant régularisé 635.000 clandestins en 2007 et 517.000 en 2006. Le gouvernement espagnol : 950.000 en 2007.

Au total, le nombre de clandestins dans l'U.E. est estimé à 8 millions. Ce n'est pas rien ! l'U.E. selon le projet français devrait conclure des accords avec les principaux pays d'origine, en ayant recours, si nécessaire, à tous les instruments diplomatiques et commerciaux possibles. Par contre « l'immigration légale choisie et organisée sur une base professionnelle » serait privilégiée.

Non seulement l'Union devrait donc tenter de définir un contrat d'intégration de nature obligatoire, mais également des garanties communes en matière d'asile et un statut uniforme de réfugié, les critères d'examen des demandes d'asile étant communautarisés. D'ores et déjà, le gouvernement espagnol a marqué son désaccord à l'égard du projet français, contrairement au gouvernement italien. Zapatero d'un côté, Berlusconi, de l'autre.

Quoi qu'il en soit, la Commission européenne devrait présenter ses propositions, le 17 Juin, selon la règle qui veut que la Commission propose et le Conseil dispose, et étant entendu que le document français serait discuté lors d'un Conseil des ministres informel qui se déroulera à Cannes, le 7 Juillet.

La part des flux d'immigration, hors citoyens de l'U.E., en pourcentage de l'intégration totale, est très variable. Elle atteint des taux records en Lettonie (19,5%), Estonie, Autriche (plus de

15 %). Elle est, par contre, très faible en Finlande ou en Hongrie (de l'ordre de 3 %), dans un grand pays comme la Pologne (moins de 2 %). Elle est supérieure à 10 % en Allemagne, Espagne, France, Pays-Bas et Suède. Elle est supérieure à 9 % en Grande-Bretagne. Mais, nos pays, à un degré ou à un autre, sont tous concernés. En réalité, nous sommes aujourd'hui devant une sorte de nouveau parcours du combattant. Confrontés à leur incapacité de maîtriser de manière cohérente, les flux migratoires liés à la mondialisation, les Etats-membres doivent adopter des orientations communes et prendre, en vertu de celles-ci, des décisions incontournables. L'Union européenne est au pied du mur.

- **Bilan de la PAC, en rapport avec la crise alimentaire mondiale**

La troisième priorité concerne le bilan d'étape de la PAC dans le contexte de la crise alimentaire mondiale.

L'Union européenne devra commencer à renégocier, sous la présidence française, une mise à jour de la politique agricole commune, alors que le cours des matières premières alimentaires et, en particulier des céréales, ont flambé depuis le début de l'année. Ainsi, le prix du riz a triplé en quelques mois, atteignant 1000 dollars la tonne. Celui du blé a presque doublé entre Mai 2007 et Mars 2008.

Dans l'ensemble, selon la FAO, les prix des matières premières agricoles ont fait un bond de 40 %. Au cours de la seule année 2007, cette poussée s'est poursuivie irrésistiblement au rythme de 45 % en neuf mois.

Nous sommes donc devant une nouvelle réalité : la production agricole augmente moins vite que la demande, suivant l'exemple des hydrocarbures même si le phénomène est plus diffus.

N'oublions pas, en effet, que la population mondiale est passée de 1 milliard 240 millions en 1850, à 2 milliards et demi quand Robert Schuman lança son appel du 9 Mai 1950 en faveur d'une Communauté supranationale du charbon et de l'acier -les produits de base-clés de l'époque-, d'une réconciliation franco-allemande et d'une fédération européenne, que cette population est de nos jours, comme déjà mentionné, de plus de 6 milliards et demi d'habitants et qu'elle devrait exploser à 9 milliards en 2050. Mais, surtout, avec un énorme paradoxe : en 1950, l'Europe représentait 25 % de cette population mondiale ; aujourd'hui 7 %, en 2050, 3 %. Cette augmentation accélérée accompagne celle de l'histoire et s'accompagne de l'explosion d'une diversification croissante des produits alimentaires dans les pays émergents qui accèdent à leur tour à la révolution technologique. La consommation de calories coûteuses s'accroît en Inde et même dans une Chine qui ne satisfait même plus à sa consommation en soja.

Certes, ces monstres démographiques ne sont encore que partiellement responsables de la crise, mais leurs nouveaux besoins ne feront que croître. La FAO vient d'ailleurs de confirmer qu'en Chine comme en Inde, « la consommation de lait et de viande est en hausse constante ».

De plus, la spéculation internationale sévit là comme ailleurs, alors que le recours aux agrocarburants, au détriment des forêts, des cultures à vocation alimentaire et fourragère explose à son tour. Les pays les plus pauvres sont évidemment les plus frappés et nous n'étonnerons personne en précisant que l'Afrique est, de loin, le continent le plus affecté par la crise alimentaire.

Devant ce chambardement, la Commission européenne se livre à un exercice de rétropédalage : plus question de maintenir la jachère dans le ressort de l'U.E. (alors qu'aujourd'hui, celui qui exploite des terres arables se voit dans l'obligation de laisser reposer l'équivalent de 10 % de leur superficie) ; plus question aussi de maintenir des quotas laitiers pour libérer l'offre et obtenir, si faire se peut, des baisses de prix. Mais le débat de fond sur la politique agricole commune ne demande qu'à rebondir entre français et britanniques. Les premiers restent attachés à l'idée de protéger l'agriculture européenne contre les aléas du grand large et de maintenir un budget communautaire substantiel en la matière par voie de conséquence. Les seconds, comme en témoigne la prise de position récente d'Alistair Darling, leur ministre des finances, refusent de continuer à maintenir les prix agricoles européens au-dessus des cours mondiaux.

S'il est vrai que l'agriculture française a pleinement tiré profit des mécanismes de la PAC depuis 1960, le budget qui lui est affecté représentant encore approximativement 40 % des fonds communautaires, a tendance à diminuer. Cette diminution douce est continue. La PAC, en effet, n'est plus d'ores et déjà que le deuxième poste de dépense budgété dans l'Union européenne, après celui des fonds structurels et de cohésion.

Le grand rendez-vous pour trancher entre les orientations aura lieu en 2013 dans le cadre de la remise à plat annoncée de l'ensemble budgétaire communautaire.

Pour l'heure, cette observation mérite un détour au passage : la Commission a proposé de stabiliser le budget pour 2009 à 134,4 milliards d'euros en crédits d'engagements et 116,7 en crédits de paiements. Un budget qui ne progresse donc pas, par rapport à l'exercice en cours : 130,309 milliards d'Euros en engagements et 120,668 en paiements.

Ainsi va l'Union européenne dont les Etats membres ne lui consacrent, en moyenne, qu'environ 0,9 à 1 % de leur PIB. Budget dont on nous permettra de dire qu'il est assez dérisoire quand on le compare aux budgets centraux des fédérations existantes : entre 15 et 25 % de leur produit brut, même si l'on doit tenir compte du fait qu'aucune dépense militaire n'est communautarisée. Ce qui n'est pas le cas dans un budget fédéral.

- Je tiens, également, à signaler ce paradoxe qui n'est pas innocent, alors que, d'autre part, la Banque centrale européenne vient de fêter son dixième anniversaire le 1^{er} Juin, même si les européens n'ont découvert les premiers euros palpables – billets et pièces – qu'en Janvier 2002, et c'est un succès, surtout si l'on veut bien prendre en considération le fait qu'il « n'existe effectivement pas de pôle équivalent pour coordonner les politiques économiques nationales ».

Le pouvoir monétaire européen est de nature fédérale, la réunion des ministres des finances au sein de l'Eurogroupe n'a ni le pouvoir, ni le mandat de l'équilibrer. Cependant, après l'adhésion annoncée de la Slovaquie à la zone Euro, 16 des 27 Etats qui composent l'Union utiliseront la monnaie unique. L'Euro représente déjà 27 % des réserves de change des Banques centrales début 2008, contre 14 % en 2002. En outre, contrairement à la FED (Fédérale réserve américaine) qui a des compétences plus larges que la BCE, l'objectif statutaire du système européen de Banques centrales est de maintenir la stabilité des prix, alors que la stabilité monétaire est menacée par une inflation de l'ordre de 3,6 % l'an. D'où le combat prioritaire que mène M. Trichet et son équipe, contre l'inflation. Ce que paraissait ignorer ou oublier le président de la République française au début de son mandat, alors même que l'évolution du déficit public reste un important sujet de

préoccupation et que l'échéance fixée par Paris pour le retour à l'équilibre budgétaire en 2010 est toujours considéré comme aléatoire à Bruxelles comme à Francfort.

Reste un point noir : la faiblesse de la croissance au sein de la zone Euro entre 1999 et 2008 (1,6 % l'an en moyenne)... Il faut s'en prendre d'abord, je pense, à la coordination déficiente de la gestion économique intergouvernementale, incapable de susciter des convergences durables et donc de corriger les écarts de compétitivité. A longue échéance, de toute évidence, l'union monétaire européenne ne pourra pas fonctionner de façon satisfaisante sans gouvernement économique de nature équivalente pour l'équilibrer. En attendant, on peut considérer que la BCE a, jusqu'à maintenant, rempli honorablement la mission qui lui a été confiée.

- **La défense européenne**

La « défense » figure, ensuite, parmi les objectifs de la présidence française. L'objectif est louable, car « l'Europe puissance » restera un vœu pieux sans une véritable Europe de la défense.

Mais, ne nous faisons pas d'illusions... Il ne s'agit ni d'une armée européenne, ni même d'un embryon de celle-ci. Il s'agit d'améliorer la coopération de certains Etats membres, par exemple, celle des capacités européennes héliportées ou de promouvoir des projets de développement des véhicules blindés. Il s'agit, encore, d'une manière plus générale « d'éviter les doublons », de rendre véritablement opérationnelle l'Agence européenne de défense.

L'essentiel, en matière de défense, notamment dans le domaine aéronaval dépend toujours de la bonne volonté des britanniques. Or, depuis les accords franco-britanniques de Saint-Malo dont on nous a rebattu les oreilles, dix années se sont écoulées et les concepts de coopération entre Londres et Paris ne se sont pas vraiment concrétisés. Ainsi, nous avons entendu parler des projets de porte-avions franco-britanniques, puis on nous a annoncé en Mai dernier que le gouvernement de Sa Majesté avait décidé de mettre en chantier deux nouveaux porte-avions d'un coût global de 4,7 milliards d'Euros. En France, l'idée d'un nouveau porte-avion pour « relayer » celui qui s'est identifié comme le « Charles de Gaulle » a été reportée à des temps meilleurs, pour des raisons budgétaires. D'autant que la France ambitionne le lancement d'un bâtiment à propulsion nucléaire, ce qui ne sera pas le cas pour les porte-avions britanniques déjà baptisés « HMS Queen Elisabeth » et « HMS Prince of Wales ».

Quant à la « stratégie européenne de sécurité » adoptée en 2003, selon le rapporteur politique de l'Assemblée de l'UEO, s'exprimant, en Mai 2008, par le truchement du belge Ducarme, elle ne fournit toujours « aucune information sur les capacités civiles et militaires dont l'U.E. a besoin pour atteindre ses objectifs ». Il mentionne « les disparités entre les cultures stratégiques des membres de l'Union ». Il demande que le futur Haut représentant/Vice-président de la Commission de l'U.E. soit mandaté pour élaborer d'ici le 15 Juin 2009, un livre blanc intitulé « politique européenne extérieure, de sécurité et de défense : voies et moyens 2009-2019 », présentant l'ensemble des propositions d'actions communautaires... Il se prononce en faveur de la mise en place d'un marché européen des équipements de défense selon un programme-cadre 2009-2014, visant à une « meilleure interopérabilité ». Il suggère aussi d'élaborer un « concept d'opérabilité spatiale ». Mais surtout, après avoir souligné le fait que 21 Etats membres de l'U.E. sur 27 sont aussi membres de l'OTAN et rappelé que la France envisageait un retour dans les structures de planification de défense et de commandement intégré de l'Alliance qui célébrera en 2009, son 60^{ème} anniversaire, il ajoutait, sur un ton désabusé, qu'il « paraîtrait illusoire d'envisager que l'OTAN puisse ne pas jouer un rôle majeur dans la sécurité

européenne, étant donné l'état des capacités européennes actuelles et le manque de cohésion constaté lorsqu'il s'agit de recours à la force sous l'étendard de l'U.E. ». Ah ! Qu'en termes châtiés ces choses là sont dites...

En réalité, d'une part, il est clair que le Royaume-Uni continue à accorder la priorité à l'Alliance et l'OTAN et à considérer que la stratégie européenne de sécurité demeure auxiliaire et supplétive. Londres vient d'ailleurs de publier la « Stratégie nationale de sécurité et de défense du Royaume-Uni : la sécurité dans un monde interdépendant » et la France, achève de son côté son propre « livre blanc sur la sécurité et la défense nationale ». Quant aux pays d'Europe centrale et orientale, ils ne croient qu'en la garantie des Etats-Unis, donc aux vertus de la seule OTAN. Le manque de volonté politique est flagrant : l'Europe de la défense reste un mythe et la présidence française ne donne pas jusqu'ici le sentiment qu'elle envisagera sérieusement de « secouer le cocotier ». Alors, de grâce, qu'on finisse de vouloir nous faire prendre des vessies pour des lanternes.

- **Euromed**

Reste le dernier grand dossier annoncé de la présidence française : la création d'une Union pour la Méditerranée.

Comme nous l'avons déjà dit, par ailleurs, l'idée est, *a priori*, séduisante, même si elle n'est pas nouvelle : le lancement d'un partenariat à Barcelone, sous l'impulsion de l'Espagne et de la France, entre les quinze pays que comptait alors l'Union européenne et les douze pays méditerranéens, hors Union européenne, date de 1995, annonçant diverses réalisations, sans obtenir de résultats concluants, pour diverses raisons, en tête desquelles on trouve le conflit israélo-palestinien qui a fini, en s'éternisant, par pourrir l'environnement proche oriental ; la dispersion des objectifs et des visions d'avenir des pays arabes du bassin méditerranéen ; la priorité accordée par la Turquie à une adhésion pleine et entière à l'Union européenne et sa méfiance donc à l'égard du processus proposé.

Par ailleurs, l'idée d'Union méditerranéenne telle qu'elle a été lancée par Nicolas Sarkozy, en Février 2007 à Toulon, au cours de la campagne des élections présidentielles, concrétisée par son Conseiller spécial, Henri Guaino, a été accueillie avec de visibles réticences par la chancelière allemande, Angela Merkel, dans la mesure notamment où le projet initial, ne paraissait devoir prendre en compte que les pays méditerranéens de l'Union et excluait l'Allemagne en conséquence. Finalement, après divers pas de clerc, le 3 Mars dernier, la chancelière se mettait d'accord avec le président français : le projet impliquera l'ensemble de l'Union européenne et transformera « l'Union méditerranéenne » en « Union pour la Méditerranée ». Le Conseil européen de Mars a entériné cet accord.

Chaque mot compte dans ce genre d'énoncé et nous avons bel et bien frôlé une crise sérieuse. En contre partie des concessions auxquelles il avait été amené à consentir, Nicolas Sarkozy a obtenu que le lancement du nouveau dessein méditerranéen soit effectué à Paris, le 13 Juillet prochain, à la veille de la fête nationale française. Les 27 Etats de l'Union seront invités ainsi que leurs partenaires de la façade non européenne de la « mare nostrum » ; l'Union pour la Méditerranée comportant une co-présidence, assumée conjointement par un Etat de l'U.E. et un Etat non membre. Le financement des projets sera assuré sur la partie du budget communautaire consacrée au processus de Barcelone requinqué et revigoré, mais aussi hors budget de l'U.E. Finalement, la Commission européenne a adopté à Strasbourg, le 20 Mai, une communication dans laquelle elle a validé le processus de Barcelone, tout en admettant la nécessité de le rénover. La Commission envisage pour la gestion de l'ensemble euro

méditerranéen des « sommets » biennaux, un secrétariat doté d'un mandat « orienté vers les projets » et la création d'un groupe de contact basé près d'elle à Bruxelles.

Quatre grands projets sont préconisés :

- promotion de ce qu'on appelle des « autoroutes de la mer », combinant des services intégrés de marchandises sur des grands axes permanents.
- Mise en œuvre d'une interconnexion routière à travers l'ensemble du Maghreb, la Libye et la Mauritanie, pour favoriser « l'intégration régionale ».
- Dépollution de la Méditerranée avec attribution de fonds budgétaires européens ainsi que de la Banque européenne d'investissements.
- Edification d'un plan solaire méditerranéen.

D'autres entreprises concrètes peuvent évidemment s'envisager, compte tenu de leur intérêt et des capacités de financement.

L'Union pour la Méditerranée héritera des crédits aujourd'hui programmés pour le processus de Barcelone et la politique européenne de voisinage (7,5 milliards d'Euros pour les années 2007 / 2013) ; d'aides bilatérales, encore difficiles à évaluer (la France montrant l'exemple, avec des attributions totalisant environ 700 millions par an) ; des financements bancaires, prioritairement en provenance de la Banque européenne d'investissements ; des financements privés, notamment d'origine arabe, etc....

Le projet d'Union pour la Méditerranée est surtout appuyé du côté arabe par le Maroc et la Tunisie, l'Algérie reste dubitative. Le président égyptien Moubarak serait prêt à en assumer la co-présidence.

Un point risque de faire problème, quand la Commission conteste au président français, le droit de « préempter » un mandat de deux ans pour la co-présidence européenne de ce projet méditerranéen. La Commission rappelle, en effet, que le 1^{er} Janvier 2009, si le traité de Lisbonne est ratifié, la représentation extérieure de l'Union devrait être du ressort de la nouvelle présidence de l'Union européenne.

Nous en sommes là....

LA RUSSIE ET L'UNION

Mais, précisément, les problèmes de la présidence française ne se limiteront pas aux gros dossiers que je viens, sommairement, d'analyser...

- Il va falloir, par exemple, ouvrir des négociations avec la Russie en vue de conclure avec elle un accord de partenariat. On estime généralement que ces négociations dureront une année, dans le but d'élargir et de consolider la coopération politique et économique, notamment dans le domaine clé de l'énergie, mais aussi commercial.
- En outre, la Pologne et la Suède ont proposé une initiative conjointe dans le but de renforcer la « dimension orientale » de l'Union européenne. Ce projet de « partenariat oriental », un peu sur le modèle de l'Union pour la Méditerranée, pourrait concerner dans l'esprit de ses instigateurs : l'Ukraine, la Moldavie, la Géorgie, l'Arménie, l'Azerbaïdjan et, *a posteriori*, la Biélorus, tous pays membres de l'Union soviétique

jusqu'au début des années 1990. Reste à savoir comment ce « partenariat oriental » de l'Europe s'agencera avec le partenariat Union européenne-Russie ; comment il sera financé (si la limite est celle des moyens actuellement à la disposition de la politique européenne de voisinage, ce sera un « flop ») et aussi, ce qui caractérisera ce partenariat (régime des visas, libération commerciale, actions en matière d'environnement, coopération culturelle, etc...)

- La Russie, comme nous-mêmes, a besoin de stabilité, mais elle a l'épiderme sensible quand elle apprend que l'OTAN (en fait, les Etats-Unis de George Bush) veut installer un système hautement sophistiqué de radars et de fusées anti-fusées dans deux anciens pays du Pacte de Varsovie : Pologne et Tchéquie, ou quand les experts de l'OTAN développent en Estonie, non loin de Saint Petersburg ou presque, un centre de cyberdéfense de l'espace à la disposition des pays de l'Alliance Atlantique pour cibler différents types de menaces (criminalité, attaques terroristes, exercice de pressions à travers Internet).

La Russie, notre grand voisin, appartient à la même culture européenne que la nôtre, mais sa dimension est transcontinentale. Ses frontières parcourent l'Asie jusqu'au Pacifique dans des territoires riches en pétrole, en gaz, en minerais, mais presque vides de populations (7000 kilomètres avec le Kazakhstan, 3500 avec la Mongolie, 4200 avec l'Empire du milieu). C'est sur cet Etat-continent que Vladimir Poutine a régné huit années durant à la suite de Boris Eltsine et Mikhaïl Gorbatchev, après Staline, Pierre le Grand et j'en passe. Ce pouvoir, il lui faut désormais le partager avec Dmitri Medvedev, devenu président depuis le 7 Mai, tandis que Poutine acceptait de troquer ses propres habits présidentiels pour ceux de Premier ministre, tout en prenant la précaution de s'entourer d'un Conseil quand même très présidentiel et de conserver un certain nombre de leviers politiques à commencer par la présidence du parti majoritaire « Notre Russie ».

Il n'est pas toujours aisé d'organiser de tels tandems même s'il ne s'agit que d'attelages...

Prenons la situation française qui, certes, n'a rien de vraiment comparable, mais imaginons un instant quand même Fillion à l'Elysée et Sarko à Matignon ! Bien sûr, nous sommes devant un exercice de science-fiction, tandis que le duo Medvetine/Poudev, comme le qualifient certains humoristes, est bien le reflet d'une certaine réalité. Il faut nous y faire !

Le premier soin de Medvetine a été de se rendre en Chine pour rencontrer son puissant collègue Hu Jintao, tandis que Poudev, venait à Paris, faisant escale dans une suite de l'Hôtel Bristol d'où il pouvait gagner le Palais de l'Elysée en voisin de bonne compagnie pour dîner avec le président français, avant de recevoir le lendemain, son ami Jacques Chirac et Michel Druon, en prime.

Comme le grand Jacques lui avait remis en 2006 la Légion d'honneur, Vlad lui fit part de son intention pressante de le décorer à son tour de la plus haute distinction russe, le 12 Juin à Moscou, l'appelant ainsi à délaisser l'espace d'une journée ou deux les charmes compassés du Quai Voltaire.

QUID DE LA TURQUIE ?

- Il va falloir, ensuite, savoir gérer la poursuite des négociations d'adhésion avec la Turquie. Nous assistons présentement à un dialogue de sourds qui pourrait bien, un jour, tourner au vinaigre. Alors que le commissaire finlandais, Olli Rehn, en charge de la négociation pour l'Union européenne, déclare que l'adhésion turque demeure un « objectif partagé », mais que Ankara doit « accélérer les réformes », débloquer le dossier Chypriote, régler civilement celui du Kurdistan ; la partie turque rétorque qu'il existe, en fait, un veto français sur plusieurs chapitres de cette négociation, pour des raisons politiques de fond. Un débat édifiant s'est déroulé le 28 Mai au sein de la commission parlementaire U.E./Turquie, au cours duquel le ministre des Affaires étrangères turc a mis en garde les européens : si l'U.E. donne le sentiment de continuer à mener une bataille d'arrière garde à propos de l'adhésion turque, certains de ses états membres étant, en fait, partisans d'un accord de partenariat plutôt que d'un accord sur l'adhésion elle-même, la Turquie en tirera les conséquences qui, sous-entendu, pourraient ne pas être sans effet au sein de l'Alliance Atlantique.

A Ankara, même, la situation est loin d'être claire. La Cour constitutionnelle turque pourrait cet automne prononcer la dissolution du parti de M. Erdogan, premier ministre, qui dirige le pays, après avoir gagné les récentes élections, au motif que ce parti – l'AKP – n'a pas un caractère laïque conforme à l'esprit et à la constitution Kémaliste, mais est apprécié comme une formation islamique par l'Etat-major de l'armée.

M. Erdogan lui-même risquerait d'être condamné à plusieurs années d'inéligibilité. De même que le président de la République en exercice, Abdullah Gül...

Négocier l'adhésion turque dans ces conditions peut effectivement être qualifié de « surréaliste ». La présidence française sera donc en première ligne dans le débat sur l'adhésion turque à l'UE d'autant que le parti présidentiel – l'UMP – n'est pas favorable à l'objectif même de cette adhésion et que, inversement, le projet d'Union pour la Méditerranée pourrait perdre une bonne part de sa signification si la Turquie s'abstenait d'y participer.

LE TIBET, LES JEUX ET LE SICHUAN

Il va falloir également régler le contentieux des jeux olympiques après les événements de Mars/Avril dernier au Tibet. Nicolas Sarkozy participera-t-il à l'ouverture des jeux de Pékin, le 8 Août prochain, en tant que président de la République française, mais aussi du Conseil européen ? La question devrait être tranchée lors de la réunion du Conseil européen, conclusive de la fin de la présidence Slovène de l'Union européenne.

Le séisme survenu au Sichuan qui a causé la mort ou la disparition d'environ 80.000 personnes, faisant des millions de sans-abris a, d'une certaine façon, permis au gouvernement de Pékin de redorer son blason aux yeux de la communauté internationale. Même si ce séisme est un « redoutable révélateur des failles du régime communiste », comme on a pu l'entendre dire ou prétendu l'écrire, Pékin a su faire preuve de célérité, comprenant au quart de tour que ce tremblement de terre était aussi une circonstance à saisir pour adresser un « message

d'ouverture » au monde, notamment en ne scellant pas la réalité et en accueillant les secours de ses compétiteurs voisins venus pour la circonstance, de Taïwan et du Japon.

Le contraire de la fermeture birmane après les ravages du cyclone « Nargis » qui a ravagé les 3 et 4 Mai, le delta de l'Irrawaddy, véritable grenier à riz de l'Asie du Sud, faisant près de deux millions et demi de sinistrés, comme si la nature, ici et là, voulait se venger des massacres de sa biodiversité. Il a fallu une vingtaine de jours, en effet, pour que le secrétaire général de l'ONU obtienne à Rangoon que le premier ministre birman consente, au nom de la junte militaire, à faire un premier geste humanitaire, tout en multipliant les mesures répressives à l'égard d'une population exsangue.

Dans ces conditions, la polémique à propos du Tibet a perdu beaucoup de son acuité et, fort probablement, l'Union européenne ne pourra pas ne pas en tenir compte.

EN L'ATTENTE DES ELECTIONS AMERICAINES

- Où que l'on tourne ses regards, d'ailleurs, on perçoit à quel point l'Union européenne telle qu'elle est et non telle qu'on voudrait qu'elle soit, se trouve, par la force des choses, impliquée désormais, en tant que telle dans les affaires mondiales comme dans les crises de proximité. Rappelons à titre d'exemple, le « sommet » Union européenne – Amérique latine et Caraïbes, qui s'est tenu à Lima les 16 et 17 Mai, en quête d'association avec les pays de la Communauté andine, du Mercosur et d'autres entités comme le Forum des Caraïbes. Le monde latino-américain s'éveille à son tour, non sans développer de nouveaux signes conflictuels comme c'est le cas en Colombie et comme on le redoute au Venezuela.
- A propos des crises de proximité, - ne perdons pas de vue l'évolution encore incertaine dans les Balkans où les démocraties serbes classées comme « pro-européennes » l'ont emporté en Mai sur les nationalistes, au cours d'élections législatives, mais ne disposant pas de la majorité doivent donc pour gouverner, exercer le pouvoir avec les héritiers de Milosevic, après avoir signé à Bruxelles, le 29 Avril, un accord d'association et de stabilisation. La stabilisation, précisément du Kosovo demeure encore incertaine, en attendant qu'une décision soit prise pour permettre à l'Union européenne d'y prendre la relève de la mission de police de l'ONU.

En Macédoine voisine, de violents incidents émaillés de fusillades ont éclaté le 1^{er} Juin, à l'occasion des élections législatives, faisant plusieurs victimes. La Macédoine, partagée entre slaves orthodoxes et Albanais qui représentent 15 % de sa population est officiellement candidate à l'U.E. Ces élections ont donc déçu ceux qui attendaient d'elles un test de maturité politique. Notamment à Bruxelles, pour l'OSCE (Organisation sur la sécurité et la coopération en Europe) « les normes essentielles ont été bafouées ».

- Enfin, nous réservant de revenir sur l'évolution des zones conflictuelles qui empoisonnent la vie internationale, au Proche et Moyen-Orient, en Afghanistan et au Pakistan ou dans l'Est africain (Soudan, régions du Darfour, Somalie), nous sommes en l'attente évidemment comme vous tous des résultats de la grande compétition politique qui s'est engagée aux Etats-Unis, tant il est évident que, par hypothèse, leur gouvernement par Obama après les élections présidentielles de Novembre prochain n'aurait plus grand-chose de commun avec celui d'un George Bush.

Au contraire, si John Mc Cain l'emporte après que les Démocrates aient définitivement tranché le duel Barack – Hillary dans la perspective de leur Convention de Denver, en Août prochain, une certaine continuité géostratégique et diplomatique serait assurée à la Maison Blanche. L'élection présidentielle américaine aura donc des conséquences mondiales majeures, même si, comme le diagnostiquait récemment Timothy Gordon Ash, Professeur d'études européennes à l'université d'Oxford, la puissance relative des Etats-Unis « a diminué » et « continuera de diminuer » malgré leur étonnante vitalité, quand on sait, par exemple, qu'au sortir de la crise des subprimes, il ont su réaliser, malgré tout, 0,9 % de croissance au cours du seul premier trimestre 2008.

Une chose est certaine – et j'en terminerai par là – face à la multiplication de menaces asymétriques, notre monde tourne de plus en plus vite, en roue libre, en l'attente d'un nouveau paradigme de la globalisation. Pour en témoigner, il édifie un peu partout des tours de plus en plus hautes qui veulent symboliser ses aspirations de Pékin à Doha, de Londres à Shanghai, de Chicago à Moscou, de Dubaï à la Défense où le projet de Jean Nouvel se transformera en Signal.

Dans cet univers où nous jouons le rôle de l'apprenti sorcier, la gouvernance européenne n'est encore qu'une aspiration. Celle du monde reste un rêve et, pourtant, il en aurait terriblement besoin, pour s'éviter de continuer à dévier vers l'imprévisible.

Jean-Pierre GOUZY
Juin 2008